



*Avenue du Grammont 9  
1007 Lausanne  
Tél : 021 601 74 67*

# **Rapport d'activité Uniterre 2022**

*Uniterre, est une organisation paysanne de quelque 1'000 membres. Elle joue un rôle central dans l'information et la mobilisation entre les différents échelons, des fermes, aux sections, au comité, au niveau national puis international (appartenance à la Coordination Européenne Via Campesina, La Via Campesina et European Milk Board (EMB)). Uniterre défend le principe de souveraineté alimentaire. Elle cherche à développer un vaste mouvement paysan et citoyen autour des questions agricoles et alimentaires en défendant une agriculture paysanne rémunératrice, diversifiée et proche de la population. Elle organise des actions de défense professionnelle ou d'information au sein du monde paysan et à des cercles larges de la population et de plaidoyer auprès des institutions et des politiques. Uniterre jouit d'une crédibilité croissante dans le débat sur l'agriculture au niveau national, renforcée par son appartenance à la Via Campesina, qui milite pour les droits des paysans et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. En cela, Uniterre occupe une place unique au sein du paysage de la politique agricole suisse.*

## **1. Uniterre interne : évolution du contexte interne à Uniterre et composition du secrétariat**

Il est important de commencer ce rapport d'activité par le contexte interne à Uniterre. L'année 2022 a été très particulière pour l'équipe d'Uniterre : deux départs consécutifs (fin juin 2022 et début août 2022) de gros pourcentages (60% et 50%), sachant qu'Uniterre compte au total 2,55 équivalent temps-plein répartis sur 8 personnes, ont eu lieu ; ainsi qu'un départ en congé maternité de septembre à début janvier 2023 d'une personne également à 50%. Ces gros changements ont été surmontés ; ils ont eu pour conséquence la nécessité d'un temps d'adaptation pour les deux nouvelles personnes recrutées et remplaçantes.

L'équipe s'est donc composée en 2022 comme ceci :

Michelle Zufferey (60%) puis à partir de juillet Alberto Silva (60%)

Berthe Darras (30%) et 20% pour la coopérative Lait équitable – en congé maternité de septembre à mi-janvier 2023

Ulrike Minkner (30%)

Claude Mudry (25%)

Mathias Stalder (50%) puis à partir de juin Katharina Schatton (40%)

Rudi Berli (20%)

Vanessa Renfer (20%) et 10% supplémentaire de septembre à décembre 2022 pour remplacement de Berthe Darras pendant son congé maternité

Eline Muller (10%) à partir de juillet puis à partir de septembre 20% supplémentaire pour remplacement de Berthe Darras pendant son congé maternité

Au total, avec la nouvelle équipe, cela représente 235%, soit 2,35 équivalents temps-plein.

## **2. Mise en œuvre en Suisse de la Directive européenne contre les pratiques déloyales : Dépôt de deux initiatives parlementaires**

Dans le cadre du travail avec l'intergroupe parlementaire pour la souveraineté alimentaire, les 2 co-présidentes ont déposé en septembre les deux initiatives parlementaires suivantes :

- Valentine Python, **Protégeons nos agriculteurs et agricultrices. Pour un ombudsman agricole et alimentaire** : Le Parlement est chargé de compléter la loi sur l'agriculture : nouveau al.3, article 27 : Il (le conseil fédéral) permet la création d'un organe de médiation

indépendant (Ombudsman), afin de documenter les infractions aux pratiques commerciales déloyales et, le cas échéant, de sanctionner les entreprises ayant recours à ce type de pratiques. L'Ombudsman travaille en étroite collaboration avec l'Observatoire du marché et veille entre autres à l'application de prix couvrant les coûts de production.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20220476>

- Isabelle Pasquier-Eichenberger, **Pour un observatoire des prix efficace dans les filières agroalimentaires** : Le Parlement est chargé de préciser et de compléter les tâches de l'observatoire du marché à l'art. 27 de la loi sur l'agriculture. L'observatoire sera chargé de créer de la transparence sur la formation des prix, les marges et les coûts le long des filières agroalimentaires.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20220477>

### **3. Continuité du travail de mise en place de la UNDROP (Déclaration sur les droits des paysans\*nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales)**

La UNDROP est un texte de loi sur lequel Uniterre s'appuie pour légitimer son travail politique (mise en œuvre en Suisse de la Directive européenne contre les pratiques déloyales, revendications sur des prix rémunérateurs pour les productrices producteurs, droit à l'information, transparence au sein des chaînes alimentaires).

Mais pour ce qui concerne spécifiquement le travail de mise en œuvre de la UNDROP, dans le cadre de la coalition Friends of the declaration (Action de Carême, Alliance Sud, CETIM, FIAN Suisse, Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève, HEKS/EPER, SWISSAID et Uniterre), nous avons :

- rédigé un courrier à Monsieur le Conseiller fédéral Ignazio Cassis (Affaires extérieures) ainsi qu'à M. l'Ambassadeur Jürg LAUBER, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies (ONUG) et des autres organisations internationales à Genève, M. Stéphane Rey, Chef adjoint, Division Sécurité humaine (Paix, Droits de l'homme, Politique humanitaire, Migration), Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) leur demandant que la Suisse poursuive son soutien à la mise en œuvre de la UNDROP dans ses politiques intérieures et extérieures (courrier envoyé le 28 juillet 2022)
- édité en juillet 2022 des recommandations concrètes au Conseil des droits de l'homme en prévision de la revue périodique de la Suisse afin que les rapporteurs spéciaux incitent la Suisse à mettre en œuvre la UNDROP et s'alignent sur la directive européenne contre les pratiques commerciales déloyales en agriculture (voir document UPR\_UNDROP\_Domestic politics\_Final)
- avec La Via campesina et ses alliés, un site internet sur la UNDROP a été développé. Ce site a pour but de faire connaître la déclaration et de partager les bonnes pratiques de mise en œuvre dans les pays du monde. Voir : <https://defendingpeasantsrights.org/>

### **4. Mise en place d'un système de Sécurité sociale alimentaire sur le modèle d'une « caisse de l'alimentation sur le modèle de l'AVS »**

La discussion d'une sécurité sociale alimentaire commence à faire son chemin en Suisse. Le dossier n'est pas aussi avancé qu'en France mais il existe désormais un groupe de travail initié par Josef Zisyadis de la Semaine du Goût Suisse, dont Uniterre fait partie. Les autres partenaires du projet sont : Agriculture du Futur et deux partis politiques : le Parti Socialiste et Ensemble à Gauche. La prochaine étape consiste à rencontrer la personne responsable du dossier à la

Confédération Paysanne et ensuite, contextualiser le projet à la situation suisse. L'aboutissement d'un tel projet permettrait à la population de manger plus sainement et localement. De plus, ce projet répondrait à la problématique d'une meilleure rémunération des producteurs et productrices.

#### **5. Organisation de la manifestation « En finir avec l'OMC ! Souveraineté alimentaire et droits des paysannes et des paysans maintenant ! » et accueil de la délégation de La Via Campesina (LVC)**

En marge de la conférence ministérielle de l'OMC qui a eu lieu mi-juin, une manifestation a été organisée par Uniterre, La Via Campesina et un nombre important d'organisations suisses le 11 juin.

Les quelque 45 délégué.es de LVC venant des quatre coins du monde qui devaient participer à la 50ème session du Conseil des droits de l'homme (13 juin au 8 juillet 2022) afin de trouver des soutiens auprès des états membres pour renforcer la mise en œuvre de la UNDROP ont avancé leur voyage afin de participer à la manifestation.

Tout ce travail a été coordonné par Uniterre, en collaboration avec LVC.

Plus d'informations : <https://old.uniterre.ch/fr/thematiques/la-suisse-doit-sortir-de-lomc-et-proposer-un-nouveau-cadre-d>

#### **6. Procès contre le transformateur de la Migros, ELSA**

Dans le cadre du procès qui l'opposait à ELSA, notre président, Maurus Gerber, a obtenu gain de cause en première instance auprès du Tribunal civil de l'arrondissement de la Broye. Le procès a permis de mettre en lumière les dysfonctionnements du système actuel de la prime à la transformation fromagère, et la façon dont le géant ELSA exploite à son avantage ledit système.

Plus d'informations : <https://old.uniterre.ch/fr/thematiques/prime-la-transformation-fromagere-david-fait-trebucher-golia>

#### **7. Commission lait et lait équitable Faireswiss**

Dans le cadre de la Commission lait, une action a été organisée début mars 2022 devant une Migros à Fribourg pour protester contre la sortie du lait équitable de la Migros et l'obligation du passage du lait ELSA au label IP Suisse, sans rémunération correcte des producteurs.rices. Notre message était le suivant : « *Migros, durabilité économique unilatérale ! Dumping social au détriment des producteurs* ». Une quinzaine de personnes étaient présentes.

De plus, 3 autres communiqués de presse ont été fait sur les questions suivantes : « Une hausse importante et immédiate du prix du lait est indispensable, face à l'augmentation des coûts de production et cessations d'activités journalières ! » ; « Augmentation du prix du lait de 5 cts – ce n'était pas trop tôt ! » ; « Nouvelle augmentation de 1000 tonnes du contingent tarifaire du beurre : on marche sur la tête ! ». Une information a été faite aux parlementaires sur la votation de la Motion Dettling : « Non aux importations de lait destiné à la production de fromage ».

Participation aux workshops sur le secteur laitier et viande de Bettina Scharrer, de l'Université de Bern.

Présence à l'AG EMB de décembre à Bruxelles.

En parallèle, continuité du travail pour le projet « Lait équitable Faireswiss » sous forme de mandat payé par la coopérative du lait équitable - gestion du projet dans son ensemble. Nombre de litres de lait équitable vendus sur 2022 : 1 491 786 litres.

## **8. Finalisation de la brochure : « La terre à ceux qui la cultivent. Accès collectif à la terre en Suisse »**

Afin de faciliter l'accès à la terre pour les néo-ruraux, un petit groupe de bénévoles, dans le cadre de la commission jeunes d'Uniterre, coordonné par une personne de l'équipe d'Uniterre, a travaillé à l'élaboration d'une brochure sur l'accès à la terre pour les collectifs. Cette dernière est finalisée. Son contenu répond aux questions suivantes (non exhaustif) : Quel type de collectif constituer ? Comprendre les possibilités et écueils juridiques et financiers. Comment fonctionner au quotidien ou encore écouler sa production ? D'autres sujets sont également abordés dans cette brochure d'environ 60 pages. Elle a été présentée lors d'un vernissage à l'espace Dickens à Lausanne le 3 février 2023 à 18h30. Plus de 120 personnes étaient présentes. La brochure sera prochainement traduite en allemand.

## **9. Participation au Mois de l'agroécologie, en octobre**

Uniterre est intervenue dans plusieurs événements organisés dans le cadre du mois de l'agroécologie coordonné par la toute jeune association suisse [Agroecology works!](https://agroecologyworks.ch) Un membre du comité d'Uniterre participe activement à cette association.

## **10. Projet « Magasin du nouveau monde » (produits équitables du Nord ET du Sud)**

Le projet-pilote à Lausanne (Eco-quartier), avec le soutien de la Ville, qui mettra en lien les mangeurs et des producteurs locaux suit son cours.

## **11. Consultations fédérales**

Uniterre a pris position sur le train d'ordonnance agricoles 2022. Un communiqué de presse a mis en avant nos revendications et propositions de modification.

## **12. Section**

Organisation d'une assemblée paysanne à Romont mi-octobre 2022.

## **13. Interventions / participations**

- Participation à la foire Bio Agri de Moudon en mai 2022.
- Participation et aide dans le cadre du procès climat de l'équipe d'Arnaud Nussbaumer.
- Organisation d'une conférence sur le libre-échange dans le cadre du festival AlternatYv d'Yverdon en septembre 2022.
- Participation à l'AG d'ECVC à Viseu (Portugal) en octobre 2022.
- Intervention lors de la remise de la pétition de VKMB : « Chaque ferme compte ! » fin novembre 2022.
- Participation à la Commission consultative agriculture de Genève en novembre 2022.
- Organisation avec d'autres partenaires d'une réunion publique sur l'agriculture paysanne à Genève en novembre 2022.
- Participation à la rencontre autour du Conseil national de l'alimentation en France à Genève en novembre 2022.
- Participation au groupe de discussion thématique « Coûts réels » lors du Sommet de l'alimentation en février 2023.
- Tenue d'un stand « Agriculture et alimentation » dans le cadre de la semaine de la durabilité de l'UniL de Lausanne en mars 2023.
- Intervention à la conférence du Samensontag, sur l'accès à la terre début mars 2023.

- Uniterre continue un travail important concernant les prix des céréales, ainsi que sur la certification Bio de matières premières critiques telles que l'huile de palme. L'intervention d'Uniterre auprès de Bio Suisse a résulté en la dé-certification de deux plantations : Celle d'Agripalma à São Tomé (Afrique) et celle d'Agropalma au Brésil, Pour les deux, Uniterre a pu démontrer que la certification avait ignoré de graves violations de règles sociales et écologiques élémentaires (déforestations illégales etc.)
- Uniterre a participé aux travaux du Groupe de Travail « Migrations et Travailleurs Ruraux » de La Via Campesina et dans ce cadre interpellé Migros sur les conditions de travail scandaleuse chez les fournisseurs d'Almería tels qu'Eurosol.
- Uniterre a participé à des ateliers en Espagne et au Portugal sur les thèmes « défendre les droits des travailleurs dans la production des fruits rouges » ainsi qu'à un atelier en Galice (Espagne) sur le thème « L'agro-Industrie, c'est la barbarie ».

#### **14. Rencontres avec les organisations paysannes et partenaires**

- Uniterre a continué ses contacts réguliers avec d'autres organisations, en particulier l'USP, Agora, Bio Suisse, l'Association des petits paysans, Agriculture du futur, BIG-M, BBK, etc.-  
**Rencontre avec l'USP début juillet 2022** et rencontre entre Maurus Gerber et Killian Baumann, président de VKMB, avant l'été 2022.
- Soutien au MAPC pour la Journée Internationale des luttes paysannes le 17 avril 2022

#### **15. Travail en Suisse-alsacienne**

La première moitié de l'année 2022 a été marquée par le secrétaire responsable Mathias Stalder, tandis que les responsabilités sont revenues à sa successeuse Katharina Schatton au cours de la deuxième moitié de l'année.

##### **Section Berne**

- Rencontre de section, 27.11.2022
- Visite de la boulangerie « Reformbäckerei Vechigen » suivi par une rencontre de section, 21.01.2023

##### **Section Argovie**

- Visite du jardin du monastère de Fahr, 11.05.2022
- 4 rencontres de section sur l'année
- Visite guidée au Gartenberg à Wölflinswil (agriculture contractuelle de proximité), 27.08.2022

##### **Divers**

- Présentation d'Uniterre à la ZHAW à Wädenswil devant les élèves du cours de Bachelor en ingénierie environnementale le 17 mars 2022 (intervention par Mathias Stalder)
- Réunion du groupe parlementaire sur la souveraineté alimentaire concernant les deux initiatives parlementaires, 16 mars 2022

#### **16. Communication**

Uniterre reste une organisation sollicitée dans les débats publics et dans les médias en général. Tant les secrétaires que les paysannes et paysans actifs ont répondu présents pour des

interviews et des prises de position. Nous avons également fait paraître très régulièrement des communiqués de presse sur différents sujets autres que le lait : blé, céréales, coûts de production, révision de la formation agricole, etc.

La page Facebook est régulièrement alimentée, et nous nous efforçons de publier au moment opportuns des newsletters complètes.

### **17. Nouveaux outils de communication : site internet et flyer**

Le site internet d'Uniterre a complètement été revu. Le voici ici : <https://uniterre.ch/fr/>

Un nouveau flyer de présentation de notre organisation a également vu le jour (français et allemand, italien en fichier pdf).

### **18. Journal**

En 2022, 5 numéros ont été publiés. Les thèmes prioritaires (dossiers) qui ont été traités :

- Retour AG extraordinaire de novembre 2021 et annonce AG ordinaire d'avril 2022
- Hausse des prix des intrants et céréales
- Retour manifestation OMC et présentation des nouveaux collègues du secrétariat d'Uniterre
- Les règles commerciales suisses
- Sortie brochure sur l'accès à la terre

## Rapport de la Présidence

Cela fait bientôt une année et demie que vous m'avez confié la présidence.

Je commence à mieux connaître les rouages, et je trouve la tâche assez exigeante, mais très intéressante et surtout passionnante.

En 2022, nous avons eu de gros changements au secrétariat : Mathias Stalder nous a quittés fin juin, et Michelle Zufferey a pris sa retraite le 2 août. Un grand merci à Mathias et à Michelle pour leur travail et leur engagement inconditionnel tout au long de ces dernières années.

Lors de la dernière AG, nous étions encore dans les entretiens d'embauche. Nous avons d'excellentes candidatures, avec l'embarras du choix. Finalement c'est Katharina Schatton (40 %) qui a remplacé Mathias, et Alberto Silva a été engagé à 60 % pour remplacer Michelle. Nos nouveaux collègues ont eu un mois pour la passation des dossiers, ont bien intégré l'équipe et ont rapidement pris leurs marques.

De septembre 2022 à début janvier 2023, Berthe Darras était en congé maternité. Le Bureau s'est arrangé pour combler les trous. Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre disponibilité et votre flexibilité ! À Berthe tout de bon et beaucoup de joie et de plaisir dans son nouveau rôle de maman, et tout de bon aussi pour le petit Elia.

J'ai essayé d'accompagner au mieux les secrétaires, notamment dans la période de transition que nous avons vécu.

J'étais attentif à ce que le Comité garde sa place d'organe décisif et que le secrétariat ne prenne pas le dessus.

Après la validation des nouveaux statuts à l'AG du 1er avril 2022, il restait comme point important la rédaction de la Charte d'Uniterre. Alexis Corthay, Joël Mützenber, Vanessa Renfer et moi-même y avons travaillé, et le comité l'a validée lors de sa séance du 9 mars 2023. Nous verrons tout à l'heure, si elle vous convient aussi !

Dans le procès que j'ai engagé avec Uniterre contre ELSA concernant les suppléments pour la transformation du lait en fromage, nous avons gagné la première manche au tribunal de la Broye. Comme c'était à prévoir, ELSA a fait recours au Tribunal cantonal. Mais je suppose que ce sera le Tribunal fédéral qui aura à dire le dernier mot. Du reste, fin janvier 2023, ELSA a signé avec les Comités des associations de producteurs un avenant au contrat, comme quoi depuis l'introduction des suppléments fromagers en 1999, ceux-ci étaient inclus dans le prix de base. Un **supplément** inclus dans le prix de **base**, tandis que sur le décompte mensuel figurent plein de suppléments et de déductions. Une manœuvre grotesque, mais pas vraiment surprenante, n'est-ce pas ?

Nous avons eu des discussions et des échanges avec la section de Fribourg qui ne se sent pas toujours bien représentée par Uniterre. Cela reste une grande difficulté pour Uniterre, de trouver un chemin dans lequel toutes et tous peuvent s'engager avec confiance.

Depuis la dernière AG, le Comité directeur s'est réuni à 6 occasions :

- 14. 4. 2022
- 29. 7. 2022



- 15. 9. 2022 à Wiedlisbach
- 3. 11. 2022
- 16. 12. 2022 à Liesberg
- 9. 3. 2023.

Merci à Christian Hutter, et à la famille Buchwalder pour leur accueil lors de 2 séances.

J'ai régulièrement participé aux séances du Bureau.

J'ai participé aux 2 conférences des gérants de Prométerre.

Depuis la retraite de Michelle, je représente Uniterre au Comité du SAG (Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique).

Ces dernières années, l'agriculture est de plus en plus attaquée par des initiatives qui, sur le fond, soulèvent des problèmes bien réels. En même temps, elles divisent la population et l'agriculture. J'insiste sur le fait que l'agriculture n'est pas la seule fautive. L'agriculture n'a fait que ce que l'agroindustrie, la politique et les organisations faïtières lui ont inculqué, par l'intermédiaire des écoles d'agriculture et la vulgarisation ! C'est pour cela, il est faux et injuste d'inculper uniquement les paysannes et les paysans pour les problèmes auxquels nous devons faire face !

#### MERCI :

- Aux membres du Comité
- Aux membres du Bureau
- À toutes les organisations avec lesquelles nous avons eu affaire
- À toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour nous épauler
- Aux membres qui ont apporté leur soutien
- À toutes et tous, organisations et membres, qui ont financièrement contribué au bon fonctionnement d'Uniterre
- À toutes et à tous qui, par leur critique constructive, ont contribué à nous améliorer et à nous faire avancer

Scuol en mars 2023

Maurus Gerber